

Procès-verbal de la huitième assemblée de la présente année du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mardi 18 octobre 2022 à 19 h, au Centre Monseigneur Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2023)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2023)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice (2024)
Mme Joséphine Hénault	Administratrice (2023)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2023)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Christian Milette	Administrateur coopté (2023)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Trésorier (2023)

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistent à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 22-08-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-08-02 Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2022.
- 22-08-03 Points de suivi
- 22-08-04 Présentation *Limoilou et le climat* par Votepour.ca
- 22-08-05 Présentation du projet *Aînés-nous à vous aider*
- 22-08-06 Enjeux de circulation et de sécurité routière dans le quartier
- 22-08-07 Retour sur la rencontre avec Brivia
- 22-08-08 Période du conseiller municipal
- 22-08-09 Période de questions du public
- 22-08-10 Vie communautaire
- 22-08-11 Enjeux d'aménagement du quartier
- 22-08-12 Tour des comités
- 22-08-13 Trésorerie
- 22-08-14 Varia
- 22-08-15 Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

22-08-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, Mme Marie-Hélène Deshaies, ouvre l'assemblée à 19 h 05 et souhaite la bienvenue à tous.

SUR PROPOSITION DE Mme Liane-Clarisse Mouchon, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-08-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2022.

Mme Duhaime demande des détails sur le plan quinquennal sur la qualité de l'environnement bâti. M. Van Neste lui transmet l'information.

Deux modifications sont apportées au procès-verbal. Page 8, retirer la phrase *Mme Deshaies a contacté la Fabrique à ce sujet* et page 9, ajouter que des félicitations sont adressées à Mme Ève Duhaime et Andréanne pour leur participation au projet de Murales.

SUR PROPOSITION DE Mme Joséphine Hénault, DÛMENT APPUYÉE par Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 20 septembre 2022.

22-08-03 POINTS DE SUIVI

Concernant le programme de plantation d'arbres d'alignement, la campagne d'information n'a pu être relayée sur les pages Facebook faute de matériel. M. Leclerc va transmettre la présentation de la Ville à Mme Hotte et vérifier si un communiqué est disponible.

Le projet immobilier de la rue des Moqueurs située dans l'écoquartier d'Estimauville et dont il a été question à l'assemblée du [20 septembre](#) sera à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou du 14 novembre. La modification proposée porte sur la hauteur maximale et le type de bâtiment autorisés.

22-08-04 PRÉSENTATION *LIMOILOU ET LE CLIMAT* PAR VOTEPOUR.CA

Mme Jeanne Wurmser qui est chargée de projet en participation citoyenne et action climatique rappelle que VotePour.ca est un organisme à but non lucratif qui organise des activités de sensibilisation et de participation citoyenne pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets et le développement de projets qui soient en accord avec les besoins de la communauté.

L'organisme a lancé cet été un projet pilote, [Limoilou et le climat](#), pour accélérer l'ensemble des actions qui pourraient réduire les impacts sur le climat (transport, agriculture urbaine, alimentation, etc.). Deux consultations ont été lancées en parallèle. La première qui s'adresse aux citoyens vise à déterminer ce qu'ils sont prêts à faire pour le climat et à identifier ceux qui sont prêts à s'engager dans des projets collectifs.

La deuxième consultation s'adresse aux acteurs locaux et vise à dénombrer les services et les activités potentielles ou en cours sur le territoire ainsi que les ressources qui pourraient être mises à contribution pour accompagner le changement de comportement des citoyens à l'égard du climat.

Environ 500 réponses ont été obtenues pour les sondages jusqu'à maintenant.

Outre les sondages, des entrevues sont effectuées auprès des organismes. Une trentaine d'organismes agissent pour le climat dans Limoilou. Une quinzaine de ces organismes ont été contactés jusqu'à maintenant. Un des objectifs de ces rencontres est de déterminer comment ces organismes peuvent soutenir les populations vulnérables face aux impacts climatiques (volet résilience communautaire).

L'objectif final du projet est de produire pour l'hiver-printemps 2023 des fiches pratiques pour orienter les citoyens et les acteurs locaux dans leurs actions climatiques.

Le conseil de quartier sera éventuellement contacté à titre d'organisme. Il est un acteur important du milieu. Mme Hénault va vérifier comment on peut répondre au nom du conseil.

L'information sur le projet sera relayée sur les pages Facebook du quartier ainsi qu'à la prochaine rencontre de Rendez-vous Limoilou.

22-08-05 PRÉSENTATION DU PROJET *AÎNÉS-NOUS À VOUS AIDER*

M. Gabriel Rémillard Vigneault se présente. Il est un nouveau travailleur du milieu pour le Centre d'action bénévole du Contrefort ([CABC](#)). Il s'occupe plus précisément du programme [Aînés-nous à vous aider](#) dans le secteur de Limoilou.

Ce programme qui existe depuis une quinzaine d'années s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Il vise à identifier et à soutenir les personnes qui en ont besoin afin de briser l'isolement social, de favoriser le maintien à domicile et d'établir un contact entre ces personnes et les ressources communautaires appropriées.

Le rôle du travailleur est de fréquenter le milieu pour faire connaître les services, identifier les acteurs du milieu et les ressources du territoire et repérer les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide. Le conseil de quartier de Maizerets est un vecteur important de mobilisation dans le quartier. C'est en travaillant de près avec les aînés qu'on découvre les déficits de service. Un des gros enjeux actuellement est le transport, en particulier depuis la fermeture du Centre de volontariat de Limoilou sud.

SERVICES OFFERTS



Vous écouter et vous soutenir afin d'identifier vos besoins ou briser votre isolement social.



Vous fournir des informations sur les ressources, les services, les programmes et les activités de votre communauté.



Vous guider dans les démarches visant à répondre à vos besoins.

ACCOMPAGNEMENTS OFFERTS



Pour la première fois dans une ressource communautaire ou dans une activité de loisir.



Pour expliquer et compléter des formulaires administratifs.



Pour une rencontre avec un nouvel intervenant.

M. Rémillard Vigneault sera présent demain à Rendez-vous Limoilou. Mme Duhaime lui suggère de contacter également le comité d'aînés *On a l'âge de notre cœur* ainsi que le [Programme Participe présent](#).

M. Van Neste suggère de contacter le Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour les sensibiliser à l'enjeu du transport pour les 50 ans et plus. La prochaine assemblée du RTC aura lieu le 2 novembre. Mme Duhaime mentionne qu'elle déjà transmis au RTC des recommandations concernant le transport des personnes vulnérables et elle juge important de continuer à les sensibiliser.

Mme Deshaies invite M. Rémillard Vigneault à revenir dans quelques mois pour échanger à nouveau sur le programme et les préoccupations du quartier.

22-08-06 ENJEUX DE CIRCULATION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LE QUARTIER

- **Stationnement trop près des coins de rue**

La résolution prise à ce sujet à la dernière assemblée demandait à la Ville de faire respecter l'interdiction de stationner à moins de 5 mètres d'une intersection dans le quartier de Maizerets, et plus particulièrement à l'intersection de l'avenue Champfleury et des rues la Fontaine et Baldwin (22-CA-20, [20 septembre 2022](#)).

Mme Hotte mentionne qu'au lendemain de l'assemblée, des panneaux d'interdiction ont été installés à l'intersection de l'avenue Champfleury et de la rue la Fontaine. Ces panneaux semblent bien respectés. Mais toutes les autres intersections de l'avenue, entre la 24^e rue et la rue Desroches, incluant celle de la rue Baldwin demeurent problématiques. M. Leclerc va ajouter l'information à la Ville en suivi à la résolution 22-CA-20. Ce sont vraisemblablement les appels au 311 qui ont eu un impact pour l'installation des panneaux sur la rue la Fontaine.

- **Sécurité autour de l'école des Jeunes-du-Monde**

Mme Deshaies fait lecture d'une lettre d'une citoyenne qui se dit très déçue des aménagements réalisés sur le corridor scolaire de l'école des Jeunes-du-Monde. Ces travaux ne correspondent pas à ceux annoncés à l'assemblée générale du 12 avril 2022 et qui plus est, la sécurité du corridor scolaire ne s'est pas améliorée, bien au contraire. L'intersection surélevée à la hauteur de la 25^e rue et de l'avenue Champfleury ne remplit pas sa fonction de ralentir la circulation. Elle peut être franchie sans ressentir aucun inconfort à 40 km/h. De plus, certains automobilistes profitent de l'abaissement des trottoirs aux intersections pour accélérer dans les virages en empiétant sur le trottoir.

Le conseil d'administration est très sensible à ces commentaires et très préoccupé par la sécurité autour des écoles. Un atelier de discussion avec les parents de l'école des Jeunes-du-Monde pourrait être organisé pour documenter la situation et appuyer les représentations qui pourraient être faites par le conseil à la Ville. Il faudrait pouvoir engager une ressource et tenir cet atelier le plus rapidement possible. Il faudrait également désigner une personne responsable pour le conseil de quartier. Le montant octroyé récemment au conseil de quartier par le député provincial pourrait être utilisé pour ce projet. Une résolution est prise à cet effet.

RÉSOLUTION 22-CA-24

Concernant la tenue d'ateliers sur les enjeux de sécurité routière autour des écoles primaires Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio

CONSIDÉRANT les nombreux enjeux de circulation soulevés par les citoyens autour des écoles primaires Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier est très préoccupé par la sécurité routière autour des écoles primaires et par l'aménagement de corridors scolaires propres à assurer cette sécurité ;

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DUMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets mandate une ressource pour l'organisation et la tenue d'ateliers citoyens de discussion sur les enjeux de

circulation autour des écoles dans le but de documenter les problématiques vécues et d'appuyer les représentations du conseil de quartier afin d'obtenir de la Ville un plan d'action sur les enjeux soulevés. Le conseil d'administration autorise également un engagement financier de 1 000 \$ pour ce projet à même la subvention obtenue récemment du député provincial.

- **Mont-Thabor**

Les travaux sont commencés sur les avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon et cela devrait contribuer à améliorer la sécurité dans le secteur.

M. Van Neste rappelle que les citoyens ont également demandé l'installation de bollards pour apaiser la circulation, en particulier à la hauteur du parc Mont-Thabor. Il faudrait réactualiser cette demande et l'étendre à d'autres endroits où la circulation est problématique. Il existe des cartes du quartier répertoriant tous les endroits jugés dangereux par les citoyens du quartier.

La question demeure de savoir pourquoi la Ville est si rébarbative aux bollards. On en voit à quelques endroits comme sur la 18^e rue. Celui prévu sur la 4^e avenue n'a toujours pas été installé.

M. Villeneuve indique que les normes en matière de transport sont souvent invoquées pour restreindre la pose de bollards mais elles ne sont pas évidentes surtout que les bollards apparaissent pour les citoyens comme une solution rapide, facile et efficace.

Le conseil de quartier a déjà adopté une résolution demandant l'implantation de bollards sur les avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon ([11 mai 2021](#)). Cette résolution devrait être réactivée et une autre résolution pourrait être prise éventuellement pour demander à la Ville quels sont ses critères concernant l'installation de bollards.

- **Traverse piétonne 18^e rue/boulevard Henri-Bourassa**

En suivi à la demande d'augmenter le temps piéton à l'intersection de la 18^e rue et du boulevard Henri-Bourassa ([24 mai 2022](#)) et au commentaire de M. Villeneuve ([20 septembre 2022](#)) à l'effet que cela aurait un impact sur les feux de circulation de l'ensemble du boulevard Henri-Bourassa, Mme Mouchon demande quelles sont les autres solutions possibles. M. Villeneuve fait régulièrement un suivi sur le sujet. Il estime qu'on pourrait éventuellement changer l'ensemble des feux mais qu'aucun échéancier n'est prévu à ce sujet pour le moment.

22-08-07 **RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC BRIVIA**

Mme Deshaies revient sur la pertinence de la rencontre avec Brivia et sur des précisions concernant le zonage, le type de logement et la hausse des loyers. Les préoccupations relatives à la circulation demeurent pertinentes, comme le souligne un courriel reçu de la part d'un citoyen.

La rencontre ressemblait davantage à un pitch de vente qu'à une séance d'information. On peut se demander si Brivia ne va pas récupérer cette présentation faite au conseil de quartier pour mousser son projet et son implication dans la communauté.

La zone concernée par le projet (18119Cb) est à vocation commerciale et inclut l'usage C10 *Hébergement touristique commercial*. Une modification sera requise pour autoriser l'usage résidentiel. Cette modification fera l'objet d'une consultation publique et d'une demande d'opinion auprès du conseil. Elle sera également susceptible d'approbation référendaire.

On craint que l'hôpital situé à proximité génère une demande pour du logement locatif à court terme de type Airbnb à laquelle le promoteur ne pourra vraisemblablement pas résister bien que le projet se veuille 100% locatif de longue durée. L'usage C10 déjà autorisé au zonage permettrait un ratio de 25 logements locatifs par établissement.

Concernant le logement abordable, Mme Deshaies a vérifié le contenu du programme [APH Select](#) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dont le promoteur entend se prévaloir. Ce programme d'assurance prêt hypothécaire est basé sur le pointage obtenu. Par exemple, le promoteur qui prévoit 10% de logements abordables à 30 % du revenu médian des locataires obtient 50 points ce qui donne droit à certains avantages. On s'entend qu'un logement à 1000 \$ par mois n'est pas tout à fait du logement abordable dans le quartier.

Concernant la hausse des loyers, on peut comprendre, contrairement à ce qui a été dit lors de la présentation, que le règlement de la Régie du logement sur les immeubles neufs va s'appliquer et que pendant 5 ans, le propriétaire pourra augmenter les loyers à son gré sans que les locataires aient un mot à dire. Seul le 10% de logements abordables échapperait vraisemblablement à cette règle.

22-08-08 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Claude Villeneuve indique sur des interventions sont prévues sur la 18^e rue, à l'ouest du viaduc, dans le quartier voisin mais que cela aura un impact dans le quartier de Maizerets. Une présentation en ligne sur la *Vision de la 1^{ère} avenue* incluant une portion de la 18^e rue aura lieu le 3 novembre 2022 pour les conseils de quartier de Limoilou et de Lairet. Comme cette rencontre va déjà être très chargée, le conseil de quartier de Maizerets souhaiterait une présentation indépendante. Mme Hénault va assister à la rencontre du 3 novembre.

M. Villeneuve mentionne qu'il y a énormément de travaux routiers dans le quartier en ce moment, comme sur la 18^e rue et la 22^e rue. Cela devient très difficile de circuler à pied, à vélo et en auto. Il invite les gens à lui écrire ou à faire part de leurs préoccupations au 311 pour documenter les problématiques.

22-08-09 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen demande pourquoi, en prévision du passage du tramway sur le chemin de la Canardière, la circulation automobile ne pourrait pas être déviée par les rues de la Trinité et Saint-Eugène à partir du boulevard Henri-Bourassa.

M. Van Neste rappelle que le choix a été fait d'éviter la circulation de transit dans les quartiers résidentiels. Il y a eu un important consensus pour ne pas relier les deux rues au boulevard Henri-Bourassa et pour couper le bruit en provenance du boulevard. Avec le tramway, c'est la 18^e rue qui va être l'axe majeur de circulation.

22-08-10 VIE COMMUNAUTAIRE

- **Oasis St-Pie X**

Les normes de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) demeurent compliquées à appliquer, mais les choses avancent. On devrait s'attendre à une inauguration au printemps 2023.

- **Murales**

La production va se faire en mai et des objets dérivés seront disponibles dans les boutiques. L'exposition éphémère des emblèmes et des futures murales a lieu devant l'église jusqu'au 30 octobre. Une rencontre est prévue à la mi-novembre pour faire le bilan des deux premières phases et pour finaliser l'étape prévue en mai.

L'idée a été lancée pour un autre projet composé d'une immense murale regroupant les personnages marquants du quartier. C'est à suivre.

- **Centre Monseigneur-Marcoux – s.o.**

- **Rendez-vous Limoilou**

Mme Duhaime et Mme Mouchon seront à la rencontre du 19 octobre.

- **Maizerève**

Le bilan est toujours à faire.

- **Fête de Noël**

Il est possible encore cette année de tenir la fête hivernale en partenariat avec le Centre Monseigneur Marcoux (donc en février et plus à Noël). Il faudrait toutefois une bonne identification visuelle de l'espace du conseil de quartier pour ne pas répéter les inconvénients de l'année dernière.

Mme Hotte et Mme Mouchon sont disponibles pour participer à l'organisation de l'événement. M. Van Neste sera disponible la journée même seulement. On reviendra sur l'identification visuelle et le budget à la prochaine assemblée.

Mme Mouchon va s'enquérir auprès du Centre Monseigneur Marcoux de la disponibilité d'un placard pour entreposer les effets du conseil de quartier.

22-08-11 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- **InnoVitam et consultations de la Canardière**

Les consultations devraient être annoncées prochainement. Des commentaires sur un document ont été remis hier.

- **Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux**

Il faudrait relancer le curé ou la directrice de la Fabrique. M. Leclerc a relayé les croquis et les constats des ateliers déjà tenus sur le sujet au Bureau de projet du tramway mais non à la Fabrique. Mme Hamelin l'avait peut-être fait à l'époque.

- **Dossier tramway**

M. Villeneuve n'a pas de nouveau et attend toujours la mise en place des comités de bon voisinage. Il ne sait pas comment cela va fonctionner. Autrement, le projet suit son cours.

Conseil de quartier de Maizerets

Procès-verbal de la huitième assemblée ordinaire, 18 octobre 2022

- **Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3^e lien – s.o.**
- **Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets – s.o.**
- **Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa – s.o.**
- **Avenues Mont-Thabor et Émérillon – voir plus haut.**
- **Qualité de l'air dans le quartier**

Concernant l'[épisode de poussière rouge](#) soulevé par des citoyens, M. Villeneuve mentionne que les résultats obtenus du ministère de l'Environnement indiquent qu'il s'agissait de particules de fer et non de nickel. Les citoyens pourraient souhaiter faire analyser leurs échantillons ailleurs. Mme Mouchon précise que les capteurs de Limoil'air ne peuvent en dire plus parce qu'ils permettent de quantifier les particules mais non les identifier.

22-08-12 **TOUR DES COMITÉS**

- **Comité de verdissement**

Mme Joséphine Hénault a été contacté par l'Engrenage qui s'occupe de Verdir Saint-Roch pour connaître l'intérêt éventuel du conseil de quartier à faire des activités avec eux. Elle va contacter la Table citoyenne à ce sujet.

- **Table de concertation vélo**

La Ville a déposé sa [Vision de la mobilité active](#) et consulte maintenant les citoyens sur l'ordre de priorisation des actions suggérées. La consultation est en ligne jusqu'au 25 octobre. La Table estime que toutes les actions sont prioritaires et que l'exercice est presque inutile. La Table va déposer des commentaires plus structurés sur ce sujet.

Pour le reste, la vision vélo est très intéressante. La Ville va plus que doubler ses investissements en infrastructures actives. La première autoroute *Vélocité* va probablement passer par le quartier. L'aspect vélo qui avait été occulté dans les récents projets de sécurité routière va dorénavant être pris en considération. Il y a beaucoup d'éléments positifs et des investissements sont à venir. L'élément le plus décevant est qu'il n'y a aucun engagement concernant le seul lien cyclable entre la Haute et la Basse ville sur la Pente Douce.

- **Limoil'air**

Mme Hénault n'a pas encore de réponse à savoir s'il faut ouvrir un compte pour avoir accès aux données.

- **Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec ([CVGMR](#))**

Mme Mélanie Lévesque a transmis quelques commentaires sur l'épisode des poussières rouges (voir plus haut).

On ne sait pas encore quand les résultats du projet Mon environnement Ma santé seront connus.

Cinq nouvelles stations de capteurs seront mises en place prochainement dont une fournie par le ministère de l'Environnement et gérée par la Ville.

Le groupe de travail sur l'accompagnement atmosphérique sera composé d'experts indépendants et de représentants citoyens observateurs. À cet égard, M. Patrick Ferland qui s'était proposé comme observateur a dû se désister faute de temps. M. Alain Samson, président du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire a accepté d'être observateur. La tâche est énorme. Beaucoup d'informations ne pourront malheureusement pas être partagées parce qu'elles sont confidentielles.

Concernant l'échantillonnage du mois de juin, Mme Mouchon rapporte que toutes les normes sont respectées pour ce qui est du règlement québécois sur l'assainissement de l'air. Par ailleurs, tous les métaux et composés organiques sont en deçà des recommandations.

Le comité a adopté un plan de travail, des objectifs et un échéancier pour l'année à venir. Il y a également une formation prévue pour les membres telle que suggérée par Mme Mouchon, actuellement en construction.

Un des objectifs du comité est d'être proactif pour les prochaines rencontres et de proposer des solutions pour réduire l'enfouissement et l'incinération. Pour ce faire, le comité va se pencher sur les documents du BAPE relatifs à la [gestion des résidus ultimes](#).

En terminant, la visite de l'incinérateur prévue le 29 septembre pour le comité n'a pas eu lieu. Une nouvelle date sera proposée. Des visites pourraient éventuellement être organisées pour les citoyens comme cela s'est déjà fait par le passé.

- **Comité Vigilance sur les activités portuaires (CVAP)**
- **Table citoyenne Littoral-Est**

Le 24 octobre 2022, la Table organise une assemblée publique sur le droit au logement dans les quartiers du Littoral Est. L'[événement](#) aura lieu au Domaine Maizerets à 19 h. L'information sera relayée sur la page Facebook du conseil de quartier.

Le 1^{er} novembre 2022, il y aura un webinaire en ligne avec Mme Geneviève Cloutier, professeur à l'École d'architecture et d'aménagement de l'Université Laval et portant sur la participation des citoyens pour aller plus loin dans les processus décisionnels.

Tous les deuxièmes mardis du mois, une communauté de personnes travaillent sur le projet de centre social autogéré. La Table recueille actuellement des lettres d'appui pour ce projet. Le conseil de quartier de Maizerets fera part de son appui.

22-08-13 **TRÉSORERIE**

RÉSOLUTION 22-CA-25

Concernant le paiement du procès-verbal du 18 octobre 2022

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DUMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 18 octobre 2022.

RÉSOLUTION 22-CA-26

Concernant le paiement de 37\$ pour la mise à jour du Registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE Mme Liane-Clarisse Mouchon, DUMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 37 \$ à M. Daniel Leclerc pour la mise à jour de la déclaration annuelle du conseil de quartier au Registraire des entreprises du Québec.

22-08-14 **VARIA**

M. Marc-André Dupont a déposé sa candidature en ligne comme membre coopté. Il est possible d'appuyer sa candidature en ligne ([formulaire](#)).

22-08-15 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 15. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 15 novembre 2022.

M^{me} Marie-Hélène Deshaies